Environnement et Changement climatique Canada
Environment and Climate Change Canada

Évaluations environnementales
Direction des activités de protection de l'environnement

Environmental Assessments
Environmental Protection Operations Directorate

Québec, 20 octobre 2018

Madame Lynda Carrier
coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Notre réf.
4191-15-B153

Objet : Réponse d'Environnement et Changement climatique Canada (Demande de renseignements **DQ14**)
Consultations publiques du BAPE portant sur la Réserve écologique de L'Île-Brion

Madame,

Vous trouverez ci-dessous les réponses d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et des experts du Service canadien de la faune aux questions adressées par la Commission le 16 novembre dernier.

Questions :

1) Avez-vous des préoccupations relativement aux impacts potentiels du phoque gris et de la chasse aux phoques sur ces espèces ? Veuillez préciser leur habitat respectif.

- Pluvier siffleur
- Grèbe esclavon
- Océanite cul-blanc
- Pygargue à tête blanche
- **Arlequin pêcheur (Arlequin plongeur)**
- Martinet ramoneur
- Bécasseau maubèche
- Hibou des marais
- Moucherolle à côtés olives
- Paruline à ailes dorées
- Paruline du Canada
- Faucon Pèlerin
- Grive de Bicknell

D'abord, nous aimerions signaler que dans la liste des espèces, il y a une petite erreur concernant l'Arlequin. Nous croyions qu'il s'agit de l'Arlequin plongeur et non de l'Arlequin pêcheur. Toutefois, l'Arlequin plongeur n'est pas listé à l'Annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril (LEP) et donc pas sous les interdictions de la LEP. De plus, il n'y a aucune observation d'Arlequin plongeur de rapporter pour l'île Brion, et ce, à tout moment de l'année (ref : CDPNQ), donc pas de préoccupation. L'Océanite cul-blanc n'est pas non plus une espèce en péril protégée par la LEP. Nous avons tout de même fourni de l'information spécifique à ces espèces dans nos réponses.

801-1550 ave D'Estimauville, Québec (Québec), G1J 0C3
Tél.: (418)-648-4857, louis.breton @canada.ca

Océanite cul-blanc *: Nous n'avons aucune préoccupation quant à l'impact direct du phoque gris ou de la chasse au phoque sur l'Océanite cul-blanc. À notre connaissance, cette espèce ne niche pas près de la plage, mais plutôt sur le plateau de l'île, et surtout du côté nord. Les nids sont situés au fond de terriers (8-15 cm de diamètre, environ 1 m de long), lesquels sont généralement dissimulés sous les massifs de krummolz (conifères rabougris). De plus, le va-et-vient de l'espèce à la colonie est exclusivement nocturne. Aussi, les oiseaux ne fréquenteraient pas l'île Brion durant la chasse au phoque (si celle-ci a vraiment lieu en hiver, jusqu'à la mi-mars, tel que suggérée précédemment).*

Cependant il y a un enjeu à cause de la présence (relativement récente; quelques décennies?) de renards roux sur l'île Brion. Dans le cas où la chasse au phoque laisserait des carcasses sur place, on peut penser que cela pourrait favoriser la population de renards sur l'île Brion (plus de nourriture, meilleurs taux de survie et de reproduction). Or le renard roux est un prédateur sans doute important de l'Océanite cul-blanc à l'île Brion. En fait, l'océanite évite en général les îles où ces mammifères prédateurs sont présents en nichant sur des îles loin au large. Bref, si les carcasses de phoques sont laissées sur place lors de la chasse au phoque gris à l'île Brion, un impact indirect serait de favoriser une croissance de la population de renards, dont la prédation accrue affecterait assurément la population d'Océanite cul-blanc.*

**Tiré de Huntington et al. (1996): "Most petrels escape predatory mammals, which can dig up or enter burrows, by nesting on offshore islands. If introduced predators break this isolation, extirpation is almost inevitable."*
Huntington, C. E., R. G. Butler, and R. Mauck (1996). Leach's Storm-Petrel (Oceanodroma leucorhoa), version 2.0. In The Birds of North America (A. F. Poole and F. B. Gill, Editors). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. https://doi.org/10.2173/bna.233

Pygargue à tête blanche *: Il s'agit d'une espèce de responsabilité provinciale et nous recommandons de consulter le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Mentionnons seulement que l'espèce ne niche pas à l'île Brion et y est vue occasionnellement lors de la migration.*

Martinet ramoneur *: Espèce dont la présence aux Îles de la Madeleine et à l'île Brion est exceptionnelle. Ainsi, nous n'avons aucune préoccupation en lien avec cette espèce et une éventuelle chasse aux phoques à l'île Brion.*

Bécasseau maubèche *: Cette espèce migratrice utilise les plages et les zones intertidales. Compte tenu de la faible superficie d'habitat propice, il y a peu de chance que cette espèce soit affectée par le changement de zonage pour accommoder les chasseurs. Par ailleurs, la protection du Pluvier siffleur et de son habitat essentiel pourraient très bien bénéficier à cette espèce.*

Hibou des marais *: Il s'agit d'une espèce de responsabilité provinciale et nous recommandons de consulter le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Mentionnons seulement que l'espèce ne niche pas à l'île Brion. Elle niche en milieu ouvert comme les prairies humides, les marais et les milieux dunaires. Elle peut être vue en migration en petit nombre à l'île Brion tant au printemps et qu'à l'automne.*

Moucherolle à côtés olives *: Espèce possiblement nicheuse aux îles de la Madeleine (selon les données du 2e Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional) dont la présence à l'île Brion est toutefois exceptionnelle (seulement deux mentions soient une en 1966 et l'autre en 1989 selon eBird). Cette espèce fréquente les milieux forestiers et nous n'avons aucune préoccupation en lien avec cette espèce et une éventuelle chasse aux phoques à l'île Brion.*

Paruline à ailes dorées *: Espèce dont la présence aux Îles de la Madeleine et à l'île Brion est exceptionnelle. Ainsi, nous n'avons aucune préoccupation en lien avec cette espèce et une éventuelle chasse aux phoques à l'île Brion. Cette espèce fréquente les friches, un habitat absent à l'île Brion.*

Paruline du Canada *: Espèce peu souvent rapportée aux îles de la Madeleine et qui est considérée comme non nicheuse (selon l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional). Sa présence est exceptionnelle pour l'île Brion (seulement une mention en 1966 selon eBird). Cette espèce niche dans les friches feuillues ou mixtes mal drainées, un habitat absent à l'île Brion._Nous n'avons aucune préoccupation en lien avec cette espèce et une éventuelle chasse aux phoques à l'île Brion.*

Faucon pèlerin *: Il s'agit d'une espèce de responsabilité provinciale et nous recommandons de consulter le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il est susceptible d'être vu à l'île Brion en migration.*

2) *Qu'en est-il plus particulièrement par rapport à la Grive de Bicknell, désignée espèce menacée au Canada ? Préciser le statut de l'espèce sur l'archipel (migrateur, nicheur, visiteur, etc.)*

Grive de Bicknell *: Les changements des limites de la réserve écologique pour accommoder les chasseurs de phoques ne devraient pas affecter la région forestière où pourrait se trouver la Grive de Bicknell qui est considérée comme un nicheur possible compte tenu de l'habitat et des mentions de présence antérieures. Nous n'avons aucune préoccupation en lien avec cette espèce et une éventuelle chasse aux phoques à l'île Brion.*

En terminant, nous profitons de l'occasion pour souligner la présence de 3 000 à 6 000 Eiders à duvet en février au sud-est de l'île Brion. Le nombre d'individus est variable d'un hiver à l'autre selon les conditions d'englacement au pourtour de l'île. Ils hivernent dans ce secteur en raison de la présence de nourriture, notamment de moules. La présence d'Eiders à duvet dans ce secteur a été établie grâce au Suivi triennal de l'Eider à duvet en hiver, tenu depuis 2003. Les individus observés seraient vraisemblablement des eiders de la population dresseri, une population pour laquelle on commence à identifier certains enjeux de conservation..

En espérant le tout à votre entière satisfaction. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Louis Breton, biologiste
Coordonnateur Section Évaluation environnementale
Direction des activités de protection de l'environnement

c.c. Cédric Paitre, chef Section intégration des stratégies et des programmes, Service canadien de la faune
Marc Provencher, gestionnaire, Direction des activités de protection de l'environnement